Le changement climatique et la fatalité ont le dos large. Hormis dans le bassin Adour-Garonne, les autorités en charge de l'eau ne mènent quasiment aucune prospective en termes d'approvisionnement durable en eau et ne cherchent pas à imaginer les moyens d'atténuer l'impact des inondations… alors que les diagnostics convergent vers la création de barrages, réservoirs et bassines. Ceux-ci contribuent de manière significative à la bonne gestion de l'eau : ils garantissent l'alimentation en eau potable et en irrigation, ils atténuent les effets dévastateurs des inondations et des sécheresses.

Accessoirement, ils présentent un intérêt social. « *Accessoirement* » est employé à dessein car chaque Collectivité territoriale (CG, Comcom, Municipalité) et les Fédérations de Pêcheurs sont heureuses d'offrir un bel étang à leurs électeurs ou clients. Nous partageons cet enthousiasme légitime…mais :

Il serait intéressant à cet effet de connaître , au niveau national, la surface totale des étangs publics « socialement bénéfiques »,
Il serait intéressant de connaître, au niveau national, la surface des étangs « environnementalement très bénéfiques » dont les CEN sont propriétaires ou assurent la gestion,
Le solde, c'est à dire la grande majorité sont les étangs privés réputés « nuisibles et à mettre aux normes ».
Les autorités en charge de l'eau oublient de considérer leurs effets bénéfiques et ils sont tombés en disgrâce.

Les remèdes

Or, *« ….Les écologistes auraient pu l'imaginer, ce développement écologique, au lieu de politiser leur discours, au lieu de limiter leurs compétences à sonner le tocsin et à lancer les journalistes sur les mauvaises pistes pour formater les esprits.*

Dans le domaine de l'eau, le développement écologique consisterait à mener des prospectives : par exemple à faire progresser de 20% la production hydroélectrique, dans le respect de la qualité de l'eau. Cela peut aussi concerner l'inventaire de tous les sites pouvant constituer de futures retenues soutien d'étiage, développer la phytoépuration alors interdite pour les particuliers, réduire les

problèmes de pollution aigüe des stations dites d'épuration. Le développement économique écologique, ce ne sont ni Notre Dame des Landes ni l'arasement des seuils ex ante, mais ***des prospectives sur l'eau excédentaire à stocker ou à déplacer pour la restituer en période d'étiage au lieu de la laisser filer vers l'océan****…*

On a bien imaginé sous Louis XI le canal du Pont du Fossé. Sommes-nous moins ingénieux aujourd'hui équipés de nos moyens techniques ? Non ! Mais terrorisés à l'idée qu'une pierre déplacée pourrait tuer un gammare, l'imagination est annihilée. A défaut d'objectifs, la matière grise est sous-valorisée à rédiger des plaquettes, brochures, organiser des réunions, colloques, conférences pour animer le débat publique, élaborer moult dossiers de demandes de financements à Bruxelles…pire, rédiger décrets et circulaires qui vont aux antipodes de nos besoins en eau.

Il faut reconnaitre que pour l'égo et la crédibilité, un bureau d'étude doit prouver sa capacité à initier de gros chantiers alors que le remède consiste au contraire à corréler chaque ouvrage à la taille du ruisseau, de la rivière, à l'insérer dans l'environnement économique et social. Avec la perte du bon sens, de l'observation et de l'analyse qu'avaient nos anciens, on dédaigne les petites réalisations du développement écologique et rural qui sont, la plupart du temps, tournées en dérision. On nous oppose doctement « ce n'est pas la bonne réponse au problème ». Pourtant, en termes d'environnement et d'impact social, tous les efforts s'additionnent pour escompter un résultat global significatif… » (CEDEPA 09/12/2012 http://cedepa.wordpress.com/2012/12/09/dce-epistemologie/)

Les effets collatéraux

Sivens illustre hélas ce phénomène : la réponse ponctuelle à un besoin en eau d'intérêt général. Les sécheresses nous inciteraient à multiplier les Sivens en évitant les projets surdimensionnées du passé.

Aurons-nous les moyens de conserver nos pratiques hydrovores en poussant les curseurs dans un sens, sans mettre en œuvre les remèdes de l'autre? Nous avons besoin d'eau : les barrages sont impérieusement d'intérêt général.